



La Lettre d'Appel Détresse

Tout est Don

N° 112 - 22 mars 2008

Chers amis,

L'assemblée Générale approche et je vais essayer, avant cette grande réunion, de vous relater ce que j'ai vu au Togo pendant mon voyage d'une semaine du 5 au 13 mars.

C'est Jacques Brochérieux de Compiègne qui, en 2004, avait orienté AD vers ce pays. Il avait connu le frère Joseph, un frère de Ploermel, à Dakar. Ensuite, le frère Joseph, qui avait été aussi directeur du lycée technique de Redon, avait été muté dans le nord du Togo, puis à Aného, sur la côte. Jacques nous ayant mis en contact avec lui, le CA avait décidé d'envoyer des conteneurs dont le contenu serait réparti par le frère Joseph entre un orphelinat à Aného, un autre à Tohoun et, à Lomé, deux foyers d'accueil pour les jeunes de la rue, le Centre La Providence pour les jeunes filles et le foyer Appel pour les garçons.

En 2006, nous avons commencé à aider financièrement les sœurs de Tohoun pour l'orphelinat (achèvement d'un bâtiment dortoir et achat du couchage), puis en 2007 et 2008, pour la réalisation d'un foyer pour handicapés.

En 2007, le frère Joseph a été réaffecté au Sénégal. Il a mis en place avant de partir une nouvelle procédure de réception des conteneurs qui sont maintenant envoyés alternativement à Aného, à Tohoun et à Lomé.

Une réunion de sa congrégation de déroulant à Lomé en mars, il m'avait proposé de le rejoindre pour que nous visitions ensemble les divers sites. C'est ce qui s'est réalisé. (Le "nous" qui est plusieurs fois employé ci après n'est pas un "nous" de majesté, mais signifie tout simplement le frère Joseph et moi-même)

Nous avons commencé nos visites le dimanche après midi par l'internat du Centre la Providence à Lomé. Le lendemain matin, nous étions sur les deux terrains que le centre a acheté à environ 15 km au nord de Lomé et l'après midi à l'OCDI qui réceptionne nos conteneurs. Le mardi à Tohoun. Le mercredi à Aného. Le jeudi, visite au service de la Coopération de l'ambassade de France à Lomé, réunion avec l'entrepreneur qui construit le centre de handicapés de Tohoun, puis visite au foyer Appel. Le vendredi, visite de l'externat du Centre la Providence, réunion avec le transitaire et à nouveau avec l'entrepreneur de Tohoun, et visite à l'Attaché Défense de l'Ambassade. Le samedi matin visite d'une pouponnière.

Le séjour a donc été très "morcelé" et plutôt que de vous en faire un récit chronologique, je vais vous décrire les œuvres que nous soutenons les unes après les autres.

1. Centre d'Aide Sociale La Providence à Lomé

C'est sœur Pascaline de la congrégation de la Providence de St André de Peltre (village près de Metz) qui a créé le Centre en 2000 avec comme objectif la *"réintégration sociale de la population féminine togolaise en stratégie de survie, en l'occurrence les mineures en situation ou en risque de prostitution."*

Elle est actuellement aidée par une équipe de "volontaires" faiblement rémunérés (1611€/mois pour 59 personnes allant du sociologue au gardien) et soutenue financièrement par sa congrégation et quelques associations, en particulier "Terre des Enfants" qui assure une aide régulière depuis le début. Ses ressources mensuelles sont d'environ 3000€/mois.

Les équipes interviennent la nuit pour sensibiliser les jeunes filles et proposer un dépistage MST et VIH-SIDA, un suivi médical, une formation socioprofessionnelle et un hébergement.

Le centre assure également un accompagnement psychologique, la médiation familiale, voir le rapatriement des jeunes filles dans leur pays lorsqu'elles sont étrangères. En 6 ans, le centre a mené une action sociale auprès de 2294 jeunes filles

Le centre est installé dans deux locaux loués à Lomé, un internat et un externat.

L'internat, en périphérie de Lomé, est extrêmement vétuste. Comprenant 4 petites chambres, il peut héberger jusqu'à 25 jeunes filles (plus 15 externes qui viennent suivre les cours). Il n'y a pas assez de lits et de place pour toutes et des matelas sont disposés par terre pour la nuit. La sœur Pascaline est soumise aux mêmes conditions (aucune sœur de son ordre n'accepte de la rejoindre). Le garage abrite un centre de formation de couture, coiffure et cuisine .



Sœur Pascaline devant l'internat



Chambre de l'internat

L'externat est situé dans un autre quartier de Lomé, très éloigné de l'internat. Il comprend trois salles de cours exiguës et un bureau. 50 à 60 jeunes filles viennent suivre les cours. Elles vivent dans leurs familles lorsque celles-ci ont accepté de les reprendre (après médiation) ou dans des chambres en ville où elles pratiquent leurs activités habituelles car la sœur n'a pas les moyens de les nourrir.

La location de ces locaux est une lourde charge pour le centre qui, grâce à divers donateurs, a pu acheter deux terrains à l'extérieur de Lomé. L'un est destiné à la construction d'un internat/centre de formation (projet déposé au service de Coopération de l'ambassade de France). L'autre à l'agriculture : un élevage de poulets et de poules pondeuses procure déjà quelques ressources



Atelier de couture de l'externat

Lorsqu'une jeune fille a terminé sa formation, sœur Pascaline fait en sorte qu'elle ait de quoi se lancer dans une nouvelle vie sans risque de rechute : don de machine à coudre, aide à la recherche de local, pécule...

2. Tohoun

Tohoun est situé sur la frontière du Bénin, à une distance de 150 km de Lomé dont 50 de piste refaite récemment.

Les sœurs de Tohoun (3) appartiennent à la congrégation des sœurs de Notre Dame de Nazareth fondée récemment au Togo pour accueillir des jeunes femmes qui avaient une vocation religieuse sans avoir le niveau scolaire requis pour entrer dans la congrégation de la Providence de St André de Peltre. C'est Sœur Martha de Notsé (que nous verrons au retour) qui a créé cette congrégation de NDN. Elle est encore peu connue et ne bénéficie que de rares soutiens extérieurs.

L'orphelinat est implanté à l'entrée de Tohoun dans 5 maisons de plein-pied : l'une, vétuste, pour les sœurs, deux dortoirs, celui, récent, financé par AD et le second plus rustique, une cuisine récente financée par le rotary (action du frère Joseph), et enfin un grand bâtiment abritant la formation professionnelle qui a été construit récemment avec l'aide d'une association allemande.

Le terrain qui les entoure (1 à 2 hectares) est normalement aménagé en jardin. Mais le château d'eau qui devrait permettre l'arrosage n'est plus alimenté (défaillance du service des eaux de la ville). Le niveau d'eau du puits existant n'est pas suffisant pour permettre l'arrosage qui serait d'ailleurs un très gros travail ; il ne sert qu'à la cuisine et à la lessive. L'eau potable doit être amenée (sur la tête) d'un château d'eau situé à 500 mètres. Le jardin est donc en friche en cette saison. Il faudra attendre encore quelques mois pour pouvoir semer et planter.

La cuisine est équipée "à l'africaine" avec des foyers en terre cuite, seule possibilité pour tourner la "pâte" de maïs (ou manioc, igname,...) très épaisse, repas traditionnel d'une grande partie des Africains. La grosse casserole très lourde avec la pâte qu'il faut remuer constamment, ne resterait pas sur une gazinière. Il faut un socle très solide. On voit aussi que les fours solaires tant vantés par certains ne sont pas adaptés à ce type de préparation.



Dortoir financé par AD



Préparation de la "pâte"

Ce sont les orphelines qui font la cuisine.



Le pain broyé est très apprécié

L'orphelinat accueille 72 filles de 1 à 23 ans (5 de moins de 5 ans, 37 en primaire, 6 en collège ou lycée, 24 en alphabétisation et formation professionnelle). 25 garçons de 5 à 20 ans sont placés dans des familles, mais ce sont les sœurs qui donnent la nourriture et payent l'écolage..

L'alphabétisation et la formation professionnelle (couture, tissage, broderie, teinture à la cire) se font dans 3 grandes salles du bâtiment financé par l'association allemande.

Une quatrième salle permet de stocker les produits reçus avec le conteneur de 40 pieds arrivés récemment.

Une partie de ces produits ira à la maison mère à Notsé où il y a aussi un orphelinat (78 enfants), un foyer d'hébergement pour des élèves (16) du primaire à la terminale, un centre de formation féminine et un noviciat.



Confection de navettes pour le tissage à partir des bobines de fil envoyées par AD



Tout n'a pas été déballé



Le projet de foyer pour handicapés

Sœur Rosaline, la supérieure, a un vaste projet de construction d'un foyer pour handicapés. Elle en a dénombré 200 dans un environnement proche. Elle a pu acheter deux terrains de 7 ou 8 hectares de surface totale, de part et d'autre de la piste de Notsé, à 3 Km de Tohoun.

Les premiers devis ont été établis en 2006 et AD a financé, en 2007 le creusement d'un puits (il ne s'agit pas de forage mais de creusement à la main), et deux dortoirs, filles et garçons et en 2008 le dispensaire. Le frère Joseph, par différents dons qu'il a reçus, a participé à l'achat du terrain et à la construction de la maison des sœurs qu'AD ne pouvaient prendre en charge de par ses statuts.

Mais aucun de ces bâtiments n'est terminé parce que depuis l'établissement des devis, les sœurs ont ajouté une cuisine extérieure (oubliée au départ) et ont fait agrandir leur maison. L'entrepreneur que nous avons rencontré deux fois à Lomé a conseillé, sans doute avec raison, pour diminuer les coûts d'approvisionnement du chantier (tout vient de Lomé), d'entreprendre les 5 bâtiments en même temps.

Il en résulte que ces 5 bâtiments sont dans l'état de la photo jointe (dortoir) : les fondations sont faites, les murs extérieurs sont montés, mais c'est encore la brousse. La suite des travaux attend l'argent. J'ai remis à sœur Pascaline les 12 550 € (convertis en CFA à Lomé) qu'AD a inscrit au catalogue 2008. Il lui en restait des dons précédents. Les travaux vont pouvoir reprendre.



État d'avancement d'un des deux dortoirs

Nous avons rencontré deux fois l'entrepreneur à Lomé qui est venu avec une maquette sur laquelle se sont ajoutées l'église, quatre bâtiments de la future école, une clôture, un terrain très bien viabilisé,... Ni lui, ni sœur Victorine ne

manquent d'imagination pour concevoir un beau projet au fur et à mesure que les idées leur viennent à la tête, peut être soufflées par la Providence qui, comme chacun sait, pourvoit à tout. Mais il n'y a pas de luxe dans la réalisation. On peut seulement regretter que tout cela n'ait pas fait l'objet, dès la conception, d'une étude globale qui aurait pu être présentée à un grand organisme national ou international.

Mais c'est ainsi. Cela n'enlève rien à la finalité du projet qui s'inscrit totalement dans les objectifs de AD : "Les plus pauvres et les plus démunis". C'est vrai pour les orphelins, les handicapés et la congrégation de NDN.

Je pense que nous en parlerons encore dans quelques années si nos moyens nous le permettent.

Nous essaierons cependant de mieux suivre ce que propose l'entrepreneur dont nous avons maintenant les coordonnées et à qui nous avons demandé des devis détaillés pour la suite : château d'eau et réseau des eaux, alimentation électrique et transfo, bâtiments d'école,

3. Aného

Aného est situé sur la côte à la frontière avec le Bénin à environ 80 km de Lomé. C'était la première capitale du Togo. C'est à cet endroit que la lagune est ouverte sur l'océan.

L'orphelinat est tenu par les sœurs de Notre Dame de l'Église qui est également une congrégation togolaise. Plus ancienne que celle de Tohou, elle est mieux connue (quelques communautés en France). Cet orphelinat est installé dans un bâtiment à un étage construit par les Allemands avant 1914. Ce bâtiment abrite également une école maternelle, une école primaire (284 élèves dans 5 classes), un centre de formation professionnelle (couture, cuisine, coiffure, photographie) et un atelier de couture.

Il y a environ 80 orphelins, garçons et filles, de la nursery (15) au Lycée (4).

La particularité de cet orphelinat est que les bébés sont pris en charge par les plus grands pour les repas et la nuit ; un bébé et une jeune fille dorment dans le même lit ; la sœur Victorine, la supérieure, a 7 bébés dans sa chambre la nuit.

Des sœurs de NDE sont également présentes à proximité d'Aného dans un hôpital et un centre pour aveugles.

4. Le foyer Appel à Lomé

Le foyer a été créé en 1982 par une sœur Jeannine décédée en 2003. Il est maintenant géré par une association togolaise. Installé dans de beaux bâtiments en dur à étage, il n'est que très partiellement occupé. On doute de la finalité du projet, à l'origine enfants des rues (terme que récuse maintenant le directeur), lorsqu'on apprend qu'il y a 12 permanents (directeur, éducateurs, cuisinières, ménagères,...) pour 12 enfants internes et 19 externes "en pension" dans des familles de Lomé et que, par ailleurs, le budget prévisionnel établi pour 2008 est de 1,9 millions CFA par enfants et par mois (environ 3000 €), c'est à dire ce dont dispose sœur Pascaline pour la totalité du foyer La Providence pour la même période. Est-ce un foyer destiné à verser un salaire à des permanents ou à aider des enfants en difficultés ? Je pense qu'il y a des "Zoé" partout !

Les renseignements donnés initialement au frère Joseph se sont révélés erronés. Je proposerai au CA que les produits des conteneurs ne bénéficient plus au foyer Appel.

Nota : Pour envisager un autre destinataire pour les conteneurs envoyés à Lomé, nous avons visité une pouponnière tenue par des sœurs Franciscaines. Tout semble bien aller pour elles. Les enfants ne sont gardés que du premier jour à 9 mois (s'ils ne sont pas malades !) L'état pour les orphelins de père et mère et les familles pour les orphelins de mère versent une pension. Ce n'est pas un organisme caritatif mais un établissement à vocation sociale destiné à des familles qui ont des moyens où les nouveau-nés sont mis en pension lorsque personne ne peut s'occuper d'eux. Il n'est donc pas utile de les faire profiter des conteneurs. J'en ai parlé à sœur Pascaline en lui disant qu'elle dispose comme elle l'entend des produits qui ne lui seraient pas directement utiles.

5. Visite au service de la Coopération

J'avais obtenu un rendez-vous par courrier électronique avant de quitter la France. Nous avons été reçus par madame Caroline Riffonneau, chargée de la cellule de Coopération de Proximité, à qui j'ai présenté Appel Détresse et, en particulier, les actions que nous menons au Togo. J'ai également appuyé le dossier La Providence qui avait été déposé en janvier par sœur Pascaline et une personne de l'association "Terre des Enfants" : ce dossier est pour l'instant retenu dans une première liste de 80 sur 250 présentés. Une nouvelle sélection en avril ne gardera que 20 projets qui seront alors étudiés sur le terrain.



Aného : les fillettes nourrissent les bébés

Si la Coopération française ne retenait pas le projet, il y aurait possibilité de le présenter à la Banque Mondiale ou à la Commission Européenne qui, comme la France, vont reprendre leurs aides au Togo après une interruption de plusieurs années dues à des troubles politiques.

Mais c'est Terre des Enfants qui est pilote dans cette affaire et il n'est pas souhaitable que AD interfère dans le processus. Je ne me suis intéressé à ce projet que parce que sœur Pascaline recherchait des financements et que j'ai pensé que Codegaz, avec qui nous travaillons à Morondave, pouvait l'aider. Georges Branchu de Codegaz a rencontré sœur Pascaline au Togo et Terre des Enfants en France. Ils sont en contact et peuvent agir de concert. Nous pourrions intervenir à leur demande et selon nos possibilités.

La veille de mon départ une rencontre avec l'Attaché Défense près l'Ambassade m'a permis d'avoir quelques informations sur l'évolution générale du pays.

6. Visite à l'OCDI

OCDI = Organisation de la Charité pour un Développement Intégral = Caritas

Nous avons été reçus par le père Schwartz, un prêtre allemand présent au Togo depuis environ 30 ans.

Il a été très accueillant. Il s'occupe déjà des formalités administratives pour la réception de nos conteneurs. Si pour une raison quelconque, sœur Pascaline ne pouvait pas suivre leur réexpédition, le père Schwartz est tout disposé à la suppléer pour :

- les envoyer à leur destination finale,
- payer le transitaire : dans ce cas le paiement des factures par AD se ferait sur un compte en Allemagne,
- stocker temporairement les produits dans un entrepôt qu'il gère.

En raison des difficultés rencontrées pour faire sortir le dernier conteneur du port de Lomé (24 jours de plus que la normale ce qui a entraîné environ 500€ de frais supplémentaires), le père Schwartz a conseillé de suspendre tout nouvel envoi vers le Togo dans l'attente du règlement du différend qui l'oppose à la ministre des Douanes togolaises. J'en ai alerté Philippe Jehanne qui va modifier le calendrier d'expédition.

7. Rencontre avec le transitaire

Il nous a présenté les factures de réception du dernier conteneur où apparaissent (où n'apparaissent pas ?) les divers faux frais qu'il faut verser aux nombreux services ou intermédiaires par lesquels il est obligatoire de passer pour sortir les conteneurs. Nous en avons également parlé avec le père Schwartz. Il n'est pas possible d'y échapper.

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce voyage.

Situation générale au Togo

Les désordres (manifestations durement réprimées, morts, arrestations en nombre, réfugiés,...) qui ont suivi les dernières élections présidentielles ont conduit les organismes internationaux à stopper toute aide financière au Togo et à conditionner leur reprise à un retour à la normale. L'appel semble avoir été entendu. Les militaires sont rentrés dans les casernes. Ils en sortent pour aider les populations (réfection de route, accueil de réfugiés et transport de nourriture lors des inondations de l'été dernier,...). Les officiers supérieurs participent à des colloques avec la ligue des droits de l'homme sur le thème "L'armée dans la démocratie". Les partis d'opposition peuvent s'exprimer et sont représentés au gouvernement.

Tout n'est pas parfait. Cependant, les aides internationales repartent. Mais il y a un retard de plusieurs années à combler pour retrouver le niveau de vie antérieur.

Réalité de besoins des organismes que nous soutenons

Les congrégations de religieuses togolaises qui conduisent les actions que nous soutenons ont très peu de moyens. Les sœurs font tout ou presque par elles-mêmes (très peu ou pas du tout d'employés) et vivent dans des conditions de confort très rudimentaires. Leurs besoins sont immenses comparés à leurs ressources propres.

Sœur Pascaline vit dans des conditions psychologiques, sociales et matérielles très difficiles. Elle est sollicitée en permanence par des demandes de tous ordres qu'elle ne refuse jamais. Elle est heureusement bien soutenue par son équipe de volontaires. Elle a un grand projet pour la construction de son centre de formation. Elle a aussi de grands besoins pour nourrir, habiller, donner du travail et soutenir toutes les jeunes filles qu'elle prend en charge. Elle mérite largement notre soutien.

Les sœurs de Tohou ont aussi un grand projet avec le centre de handicapés dont elles n'ont peut être pas mesuré l'ampleur et qu'elles ont tendance à amplifier au fil du temps. Elles vivent, elles aussi, dans des conditions spartiates. Elles sont seules ou presque. Nous devons continuer à les aider.

Les sœurs d'Aneho sont sans doute un plus à l'aise matériellement car elles bénéficient d'un bâtiment solide. Mais elles accueillent tout ce qui arrive. Le frère Joseph me disait que les bébés orphelins qu'elles prennent en charge s'étaient multipliés. L'hôpital et le foyer des aveugles où elles sont également présentes bénéficient aussi des conteneurs. Notre aide est, là aussi, nécessaire.

Le foyer Appel de Lomé est l'exception qui confirme la règle. Inutile d'y revenir.

Adéquation de notre aide aux besoins réels

Le dossier qui sera remis aux sections lors de l'AG du 29 mars comportera un tableau des besoins exprimés par chaque pays. Ces besoins peuvent être les mêmes pour tous les pays (nourriture, vêtements, paramédical, ...), plus précis selon les activités (le fil, les machines à coudre, les tissus indispensables à la formation des couturières, les matériels de coiffure pour les ateliers de coiffeuses), ou très ciblés (un ordinateur pour les sœurs Delanoue à Morondave, une tondeuse à gazon pour la sœur Marie-Edwige à Antsirabé, des instruments de musique pour La Providence). Par contre, il n'est pas nécessaire de vider un local si certains produits n'ont pas d'utilité à l'arrivée : par exemple, sœur Pascaline qui prend en charge des filles de 14 à 18 ans, célibataires, sans enfants n'a pas besoins de vêtements de bébés ni de jouets,

Tout n'est pas demandé par chaque destinataire. Il faut donc que nous adressions nos colis en fonction des besoins exprimés. Il faut aussi que nous tenions compte des modes de vie locaux pour ne pas envoyer des matériels qui se révéleraient inutiles à leur arrivée. La photo de la "cuisson de la pâte" montre bien qu'une gazinière est inadaptée à Tohou ou à Aného (même type de nourriture pour un effectif équivalent) mais peut être utile à Lomé où les effectifs du centre La Providence sont plus réduits. Autre exemple, l'exiguïté des chambres de La Providence (condition similaire dans tous les orphelinats) montre bien qu'il ne faut pas charger les conteneurs avec des lits encombrants. Les destinataires ne sauront pas quoi en faire. Comment mettre 8 lits en 90 dans 9 m² ? Pas de solution sans lits superposés. Certes, nous avons en France beaucoup de matériels inutilisés, mais ils ne sont pas forcément utiles ailleurs. Ne prenons pas tout ce qu'on nous propose. Faisons confiance à la liste des besoins établie en fonction des demandes exprimées par les destinataires.

Une demande bizarre

Je reviens sur une demande d'instruments de musique envoyée par sœur Pascaline il y a quelques temps. Certains adhérents ont eu des réactions critiques (j'ai reçu une lettre). Moi-même, je me suis demandé à quoi cela correspondait. La réponse est venue pendant mon voyage au Togo. A la fin de la messe à laquelle j'ai assisté à l'église universitaire de Lomé, un prix a été remis à la chorale qui l'animait. "Pourquoi ai-je demandé au frère Joseph ?" Il se trouve que les togolais aiment chanter (et danser, l'un allant souvent avec l'autre pendant la messe). Les chanteurs sont accompagnés par des musiciens. Plusieurs chorales (jusqu'à 10) sont attachées à chaque église et de temps en temps il y a un concours entre elles, d'où ce prix remis le dimanche 9 mars. La demande de sœur Pascaline résulte de la même préoccupation. Elle dirige une chorale des filles de la Providence qui anime des messes et donne des concerts pour gagner quelques CFA. Ainsi s'explique sa demande de synthétiseur, table de mixage, haut-parleurs, microphones, guitare, flûtes, orgue électronique, trompettes... et autres instruments tous plus étonnants les uns que les autres pour les novices que nous sommes... Ce n'est pas une nécessité. C'est une expression de besoin de matériels qui valoriserait la performance de leur chorale. Alors ne portons pas de jugement a priori. Si on trouve un de ces matériels dans les dons que l'on nous fait, mettons une étiquette dessus : "A l'attention de sœur Pascaline" et souhaitons-lui plein succès pour les concerts futurs.

En conclusion, je pense que notre action au Topo est tout à fait conforme aux objectifs d'Appel Détresse, après le correctif que le conseil d'administration ne manquera pas d'apporter au sujet du foyer Appel. Nous avons entrepris une action qui s'inscrit dans la durée en particulier à Tohou où le foyer pour handicapés est loin d'être achevé. Sœur Pascaline, sœur Rosaline, sœur Victorine comptent sur nous pour que nous les aidions à poursuivre leurs œuvres. Montrons-nous à la hauteur de leur attente en collectant les produits dont elles ont besoin et en réunissant les fonds qui nous permettront de les aider à mener leurs projets à terme.

Bien amicalement.

Michel Faivre
Président d'Appel Détresse